

Ervy-le-Châtel, le 18 janvier 2024

Mme, M. le Maire

Objet : schéma cyclable – CONSULTATION PUBLIQUE

Madame, Monsieur le Maire,

Les délégués du PETR Othe-Armance ont voté à l'unanimité le 11 octobre 2023 la réalisation, en régie, avec l'aide de la DDT de l'Aube, **d'un schéma cyclable**. Ce document permettra aux deux EPCI et aux 56 communes du territoire Othe-Armance de s'y référer, le cas échéant, pour obtenir le maximum de subventions pour ce type d'aménagements.

Les projets de vélo-voie du Département de l'Aube « Troyes Saint-Florentin pour 2025 2026 » et « Troyes-Sens » ont eu un rôle déclencheur dans cette réflexion.

Afin de réaliser concrètement ce schéma, le PETR Othe-Armance lance une **consultation publique** - ouverte jusqu'au **vendredi 1er mars 2024** - auprès des habitants du territoire afin de connaître la pratique cyclable (mobilité du quotidien, loisirs/tourisme, habitudes, freins rencontrés, pistes d'amélioration, etc.) et d'envisager des aménagements futurs (parking à vélos, voie partagée, etc.).

Votre aide est essentielle pour relayer l'information. Vous trouverez ci-joint affiches et flyers à diffuser sur vos canaux de communication (réseaux sociaux, panneau pocket, site internet, affichages...), lien de la consultation en ligne, questionnaire version papier pour les personnes qui souhaitent le récupérer/déposer, physiquement, à la mairie (boîte à lettres)...

Pour toutes questions, informations supplémentaires, besoin d'aide, vous pouvez contacter les agents du PETR, Marine : 06 79 77 27 42, François : 06 08 09 31 71.

Recevez, Madame, Monsieur, le Maire, mes salutations les meilleures

Le Président du PETR Othe-Armance

Roger Bataille



Jean-Michel Hupfer, président de la CC Chaourçois Val d'Armance

Daniel Duchange, président de la CC du Pays d'Othe